

Compléments au dossier n°KKP4482

Rappelant que le projet a été adapté et optimisé depuis le premier dépôt de demande d'examen au cas par cas, évitant en particulier l'ensemble des boisements présents sur le site ainsi que la zone humide :

- les compléments d'inventaires faune (entomofaune (milieux ouverts), amphibiens (mares, cours d'eau) et reptiles, avifaune, chiroptères (chasse/transit)) et les zones humides seront réalisés, pour une production des résultats dans le cadre de l'étude d'incidence environnementale du dossier de déclaration "Loi sur l'Eau" qui sera déposée avec la demande de Permis de Construire ;
- le pétitionnaire s'engage également à contacter les services de la DREAL pour présenter les résultats de ces inventaires complémentaires et à compléter autant que nécessaire les mesures d'évitement et de réduction, pour garantir la mise en œuvre d'un projet sans impact résiduel significatif sur les espèces à enjeux recensées.

Selon le courriel du demandeur du 19/06/2023